



# Assemblée Générale 2021 de l'AAPPMA La Gaule d'Iffendic

Effectuée le dimanche 13 février 2022 à Iffendic.

Présents : Jacques Goudard, Philippe Benoist, Sébastien Goudard, Arnaud Lefèvre, Pierre Bonnamy, Vincent Chérel , Loic Cohan, Patrick Ernouf, Claude Forest, Gervais Bouillet , Jérôme Chapelle, Luc Forest,  
Excusés : Kévin Tostivint, (Commissaires au compte)

Présentation des invités et des membres du nouveau Conseil d'administration

**L'assemblée regroupe 40 personnes**

A 9h35, **Jacques GOUDARD**, le président annonce quelques consignes pour que la séance se déroule dans les meilleures conditions puis ouvre la séance.

## □ **Présentation des invités**

### **Etaient invités :**

*Monsieur Le Maire d'Iffendic et Conseiller départemental.*

*Monsieur René Guillois adjoint à la mairie d'Iffendic.*

*Monsieur Bécherie, délégué au syndicat du Meu et du Garun.*

*Monsieur Le Maire de Bédée*

*Monsieur Le Maire de Montauban de Bretagne.*

*Monsieur Rolland Le Biavan adjoint à la mairie de Montauban de Bretagne.*

*Daniel Commeureuc adjoint à la mairie de Montauban de Bretagne.*

*Monsieur Le Président de la Fédération de Pêche*

*Monsieur Denis Cohan garde de pêche.*

*Monsieur Patrick Leconte, président de la Perche Montfortaise.*

## **Hommage à Noël Biet**

*Aujourd'hui nous avons une pensée émue pour Noël Biet, trésorier de la Gaule d'Iffendic de 1991 à 2002, décédé à 85 ans, le 10 décembre 2021.*



## **□ Rapport d'activités**

### **Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois :**

*Le vendredi 23 janvier 2021*

*Le vendredi 3 avril 2021*

*Le vendredi 5 juin 2021*

*Le vendredi 17 septembre 2021*

*Le vendredi 10 décembre 2021*

### **Qu'avons nous fait durant l'année 2021 ?**

*Le 31 janvier Contrôle des comptes par sondage aléatoire des écritures suite au COVID 19*

*Le 6 février Débroussaillage du barrage de la Chambre au loup.*

*Le 14 février Assemblée Générale de la Gaule d'Iffendic à Montauban de Bretagne.*

*Le 19 février Lâcher de truites à l'étang Bourgine à Montauban de Bretagne.*

*Le 26 février Débroussaillage Canlou sur le Garun.*

*Le 1 mars Alevinage truites Garun et Serein.*

*Le 3 mars Alevinage truites Mel et Comper.*

*Le 11 mars Fermeture de la frayère à brochets .*

*Le 22 avril Vidange de la frayère à brochets.*

*Le 23 avril Fermeture de la frayère avec bastaings et terre.*

*Le 12 mai Tonte et débroussaillage du parc à bateaux sur Trémelin*

*Le 18 mai Alevinage de 8000 truitelles sur tous les ruisseaux à truites et affluents.*

### **Mais encore en 2021 !**

*Le 25 mai Recherche pollution sur ruisseau de Careil provenant du GAEC Trévit.*

*Le 27 mai Débroussaillage des postes à carpes sur Trémelin.*

*Le 4 juin Préparation du bassin de la Chambre au loup pour journée découverte enfants.*

*Le 5 juin Lacher de truites et journée découverte pour 14 enfants de moins de 12 ans à la Chambre au loup.*

*Le 17 juin Pêche électrique sur le ruisseau du Triheuc*

*Le 25 juillet Organisation du concours de pêche lors des Estivals d' Iffendic.*

*Le 21 septembre Arrachage de la jussie sur la frayère à brochets*

*Le 25 septembre Arrachage de la jussie sur la frayère à brochets*

*Le 11 et 12 octobre Arrachage de la jussie sur le Meu (Moulin du Delieuc et le moulin du Breil)*

*Le 30 octobre Arrachage herbe, émondage et nettoyage des berges du bassin kayak polo à Trémelin.*

*Le 11 novembre Organisation du marathon de pêche à Trémelin.*

*Le 3 novembre Participation à la vidange de l' étang de Blavon et alevinage de nos étangs.*

*Le 7 décembre Ouverture de la digue de la frayère pour recherche de fuite.*

### **Mais la vie de la société de pêche c'est aussi !**

*Les tournées du trésorier et du président chez les dépositaires de cartes.*

*2 Réunions de chantier sur le Triheuc avec syndicat du Meu et du Garun.*

*2 Réunions avec Montfort Communauté.*

*2 Déplacements pour refixer les planches et une bordure du ponton dans le bassin Kayak*

*1 Participation à un tournage d'un film publicitaire sur le lac (pêche et kayak)*

*1 réunion de chantier sur la frayère avec le technicien de la FD et du syndicat du Meu.*

*La présence du président à l'Assemblée Générale de la Fédération*

*Organisation d'une AG Extraordinaire pour renouvellement du CA.  
2 interventions sur vannage du Moulin du Delieuc et Breil  
+ de 74 déplacements ou interventions du président soit 2190km minimum*

### **Nos autres activités en images**

*Le 6 février 2021 Débroussaillage Barrage de la chambre au loup à Iffendic  
Le 14 février 2021 Assemblée générale à Montauban de Bretagne  
Le 20 février 2021 Lâcher de truites à Montauban de Bretagne  
Le 22 avril 2021 Vidange de la frayère à brochets sur le Meu malgré le confinement.  
Le 5 mai 2021 Nettoyage et balisage du bassin pour les enfants.  
Le 6 mai 2021 Lâcher de truites à la chambre au loup.  
Le 6 mai 2021 Journée découverte de la pêche pour 14 enfants.  
Le 18 mai 2021 Alevinage de 8000 truitelles  
Le 25 juillet 2021 Organisation d'un concours de pêche au coup sur le Meu dans le cadre des Estivals.  
Le 21 septembre 2021 Enlèvement de Jussie sur la frayère à brochet.  
Le 25 septembre 2021 Enlèvement de Jussie sur la frayère à brochet.  
Le 21 octobre 2021 Arrachage de la Jussie au moulin du Delieuc sur le Meu  
Le 31 octobre 2021 Enlèvement des herbes invasives et débroussaillage du bassin kayak ainsi que du goulet.  
Le 11 Novembre 2021 10<sup>ième</sup> Marathon de pêche au coup à Trémelin.*

*Avez-vous des questions ?*

**Néant**

*Approuvez-vous le rapport d'activités ?*

**\* Le rapport est approuvé**

### **□ Informations-Communications**

Des articles concernant l'AAPPMA sont parus dans :

- Le journal Ouest-France (5 fois),
- L'Hebdo-d'Armor (4 fois),
- La revue fédérale,
- La feuille d'information A4 au format papier et numérique (PDF disponible sur notre site internet).

L'AAPPMA affiche son identité avec :

- 1 logo,
- 2 Roll-ups (bâches déroulantes),
- 1 veste de pluie « image de marque » pour chacun des membres,
- 1 site internet régulièrement mis à jour : 11963 visites sur 2020
- 1 page Facebook : 263 abonnés à ce jour.
- 1 solution de pré-réservation en ligne des postes à carpe : 1 formulaire, 1 tableau des réponses, 1 planning des occupations
- 2 flyers concernant la pêche sur Trémelin et la pêche à la carpe
- 1 panneau d'information de 1m x 0,80 placé dans la bassin kayak-polo.
- 1 panneau d'information de 1m x 0,80 placé à la base nautique.
- 1 feuille d'information A4 couleur Recto/verso.
- Des stickers, des casquettes, des polos, des vestes à l'effigie de l'AAPPMA

*Avez-vous des questions ?*

**Néant**

*Approuvez-vous les moyens de communication ?*

**\* Le rapport est approuvé à l'unanimité.**

### □ Les alevinages

\* Compte rendu des alevinages 2021 et coût **10274,23€** pour un poids total de **1552,50kg**

Le Meu, Trémelin, la Chambre au loup et le Saint Eloi

40kg de gardons

84,5 kg de brochets

70kg de sandres

20 kg de Black-Bass

168 kg de carpes communes et miroirs

} **4036,27€**

Le Garun, le Mel, le Comper et le Serein

200kg de truites Fario

400kg de truites arc en ciel

100kg de saumons de fontaine

8000 truitelles fario

} **5325,96€**

+ 1 lâcher de 60kg de truites gratuit à Montauban pour une dépense de **342,00€**

+ 1 lâcher de 100kg de truites gratuit à la Chambre au loup pour une dépense de **570,00€**

*Avez-vous des questions ?*

Néant

### **Compte rendu de la gestion de la frayère à brochets.**

**Malgré le confinement**, le 22 avril 2021, Ouverture de la frayère à Brochets sur le Meu avec piégeage des *fingerlings* à la sortie de l'organe de vidange et retour dans son milieu naturel après comptage. Vu les contraintes dues au Covid, un comptage approximatif nous a permis d'estimer 6000 alevins de brochet. La moins bonne saison depuis 2005. Moins de géniteurs, pêche au lancer dans la frayère, début de la fraye 15 jours en retard et vidange de la frayère un peu vite dans le mois d'avril mais l'ouverture du carnassier étant le 24 avril cela ne nous laissait pas vraiment de solution

Un grand remerciement aux services techniques de la Communes d'Iffendic qui tous les ans nous fauchent cette frayère.

➤ **Les effectifs**

Les effectifs de la Gaule d'Iffendic ont légèrement augmenté en nombre de cartes vendues (1086) y compris « découverte », « journalière » ou « hebdomadaire » soit 74 cartes de plus qu'en 2020 soit **671 pêcheurs actifs\*** (contre 617 en 2020, 614 en 2019, 615 en 2018 et 608 en 2017)

\* Personne possédant une carte annuelle de catégorie « interdépartemental », « majeure », « mineure » ou « femme ».

La décomposition des cartes pour l'année 2021 est la suivante :

535 CARTES personnes majeures	+ 33 / 2020
109 CARTES personnes mineures	+ 13 / 2020
16 CARTES découvertes femmes	+ 1 / 2020
169 CARTES découvertes - 12 ans	+ 33 / 2020
18 CARTES Hebdomadaires	+ 2 / 2020
228 CARTES journalières	- 17 / 2020
11 CARTES Offre d'automne	+ 7 / 2020
332 TAXES E.H.G.O	+ 36 / 2020

**Sur le département de l' Ille et Vilaine**

21933 cartes vendues (dont 14167 actifs) en 2021 contre 20 785 cartes vendues (dont 13401 actifs) en 2020



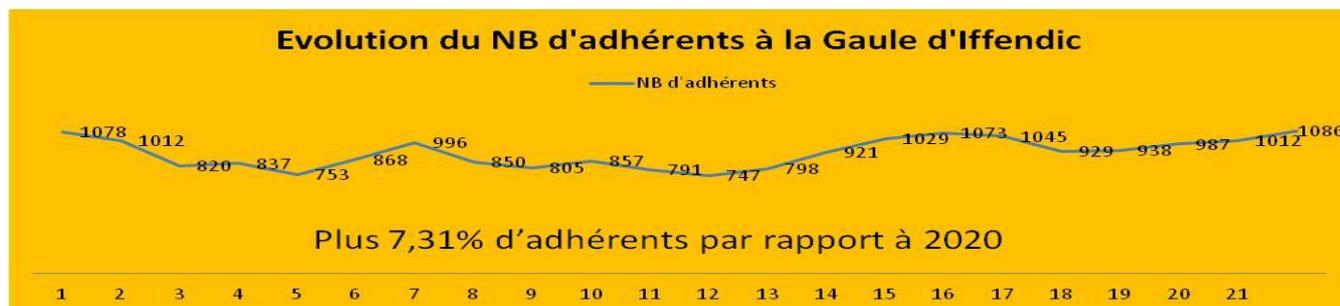
**Sur la Gaule d'Iffendic**

1086 cartes vendues (dont 671 actifs) au total sur l'AAPPMA la Gaule d'Iffendic

Ce graphique représente le nombre de pêcheurs actifs (cartes interfédérales, départementales, cartes mineures et cartes femmes).



Ce graphique représente le nombre de cartes de pêche vendues (cartes de membres actifs + cartes découvertes enfants-de 12 ans + cartes hebdomadaires + cartes journalières + cartes offre d'automne).



### □ La trésorerie

**Philippe BENOIST**, trésorier, informe en détail les recettes et les dépenses.

Le bilan est négatif avec un solde de moins 225,07€.

Le président nous explique que le budget prévisionnel prévoyait un apport de 917,50 € de notre livret bleu malgré les mesures prises (diminution des alevinages)

L'augmentation du nombre d'adhérents a permis de contenir ce solde négatif dans une faible proportion. Il faut noter aussi que les emplacements pêche à la carpe de nuit sur Trémelin n'ont pas été occupés pendant les 6 premiers mois de l'année (cause du couvre-feu) et que la part des cartes revenant à l'AAPPMA est toujours impacté pour la 2<sup>ème</sup> année consécutif de 2227,98 € au tarif 2019 et malgré l'augmentation du tarif des cartes de pêche. Il faut aussi remarquer que la part des cartes de pêche revenant à l'AAPPMA est de 8332€, que les subventions départementales et EHGO est de 3704,02€ soit 12036,02€. Ce chiffre est à comparer au montant des alevinages 10274,23€.

Il faut aussi remarquer qu'aucun frais de déplacements des bénévoles ne sont facturés. Les km parcourus font l'objet d'un certificat CERFA 11580\*03 (Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêts général) C'est 1305€ que les bénévoles récupèrent en crédit d'impôt mais c'est aussi 1305€ qui sont réinjecté dans l'achat de poissons

#### **\*Lecture du rapport de la commission de contrôle des comptes fait par Philippe Benoist.**

Kévin Tostivint absent, excusé, c'est Luc Forest, ancien trésorier de l'AAPPMA et contrôleurs aux comptes, qui a lu le rapport et qui approuve la bonne gestion de l'AAPPMA.

Suite au changement de Conseil d'Administration, Jacques Goudard et Philippe Benoist ont été élu contrôleurs aux comptes pour l'année 2022

*Avez-vous des questions ?*

**Néant**

*Approuvez-vous la trésorerie ?*

**\* Le rapport est approuvé à l'unanimité**

### La garderie

Est effectué depuis début 2016 par M Denis Cohan qui remplit parfaitement sa mission. Le président a reçu un rapport par trimestre lui décrivant toutes les infractions ou désordres constatés.

Le président reçoit aussi les PV quelques jours après la verbalisation.

En 2021.

167 patrouilles de jour.

17 patrouilles de nuit.

741 interventions et actions de sensibilisations

343 contrôles effectués

19 infractions à la police de la pêche.

3 procès verbaux ont été établis (Défaut de cartes de pêche)

172 patrouilles de veille sanitaire (pollution, suivi des espèces nuisibles)

*Avez-vous des questions ?*

**Néant**

*Approuvez-vous la garderie ?*

**\* Le rapport est approuvé à l'unanimité**

□ **La pêche à la carpe de nuit**

\*En 2021, 296 nuitées ont été effectuées sur le plan d'eau dont 409 journées.  
Occupation des postes en retrait par rapport à des années normales, 6 mois de couvre-feux.  
Le tarif 2022 ne change pas soit 4,50€ par poste pour 2 pêcheurs maximum.



**REMERCIEMENTS.**

Le président sortant remercie toutes les personnes qu'il a pu côtoyer pendant ses 25 ans au sein de l'AAPPMA. Il fait applaudir tous les membres ainsi que les bénévoles qui se sont dévoués sans compter pendant ces 6 années.

Il laisse la place au nouveau président et à la nouvelle équipe pour terminer cet AG.